

PUBLICATION IMMÉDIATE

LANCEMENT DU RAPPORT « PRIORISER LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE EN ESTRIE : 7 DÉFIS À RELEVER ENSEMBLE »

Sherbrooke, le mercredi 23 septembre 2015 - La directrice de santé publique de l'Estrie, la docteure Mélissa Généreux, le directeur du programme santé mentale et dépendance, monsieur Murray McDonald et le directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation, monsieur Carol Fillion, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS), ont procédé aujourd'hui au lancement du premier rapport régional de la collection de rapports de la Direction de santé publique : « Prioriser la santé mentale et le bien-être en Estrie : 7 défis à relever ensemble ».

Ce rapport permet d'en savoir davantage sur l'état de santé mentale de notre population. En plus de décrire la prévalence des troubles mentaux à l'échelle régionale et locale, le rapport porte également sur la santé mentale positive et les liens entre la santé mentale et les facteurs de risque ou de protection. On y traite également des associations entre la santé mentale, la santé physique et la dépendance.

« En Estrie, l'état de santé mentale de la population s'avère moins privilégiée qu'ailleurs au Québec. Par contre, la bonne nouvelle est que notre établissement possède tous les ingrédients pour mettre en place une recette gagnante pour améliorer la situation. », explique monsieur Carol Fillion, directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation.

Dans les prochains mois, une démarche sera mise en place avec les partenaires concernés par les 7 défis pour développer un plan d'action régional. Les défis touchent des aspects aussi variés et complémentaires que le développement des communautés, la lutte à la pauvreté, les actions de promotion de la santé mentale, les actions qui relient le clinique et la communauté, ou encore l'amélioration des ressources psychologiques et spirituelles via la méditation. Ce plan d'action sera bâti à partir des priorités de chacun des 9 réseaux locaux de service du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et des enjeux régionaux.

À propos du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

L'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales, a fait en sorte de regrouper l'ensemble des établissements de l'Estrie en une seule entité qu'est dorénavant le CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Le territoire maintenant desservi s'étend de Lac-Mégantic à Granby et compte plus de 450 000 habitants et habitantes. La presque totalité des services, de la prévention aux services surspécialisés, sont désormais offerts à même l'établissement, comptant plus de 17 000 employés, employées et gestionnaires, et plus de 1 000 médecins.

- 30 -

Pour renseignements : Yan Quirion, conseiller aux établissements
Tél. : 819 829-3400, poste 42548
Courriel : communications.ciuss-s-chus@ssss.gouv.qc.ca

Pièce jointe : Résumé du rapport « Prioriser la santé mentale et le bien-être en Estrie : 7 défis à relever ensemble »

PRIORISER LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE EN ESTRIE : 7 défis à relever ensemble

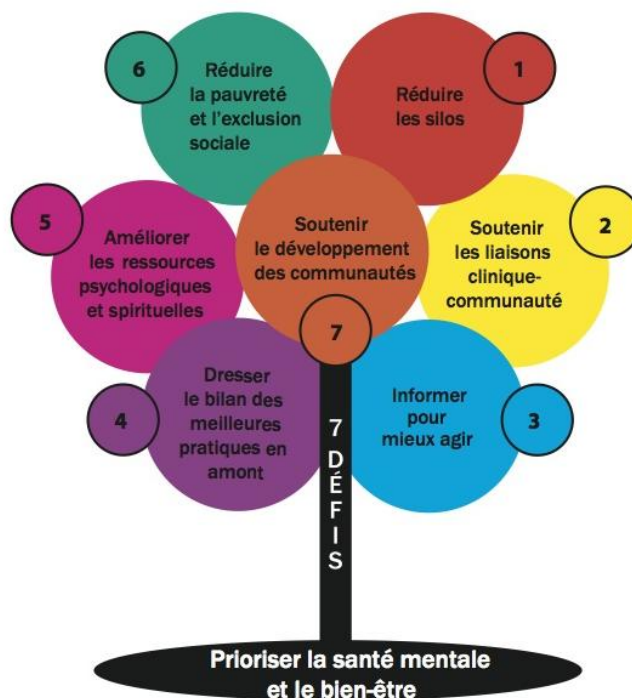
Résumé

La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social. La santé publique s'est grandement intéressée aux problèmes physiques par le passé et relativement peu à la santé mentale. Il nous apparaît important de mieux documenter l'état de situation chez la population estrienne afin de renforcer nos actions.

Voici quelques constats issus du rapport :

- En 2010-2011, la prévalence des troubles mentaux était de 13,4 % (soit près d'une personne sur 7 tout âge confondu). L'Estrie affiche une prévalence plus forte que celle du Québec (11,5 %) et la prévalence la plus élevée parmi toutes les régions du Québec. C'est environ 40 000 personnes qui souffrent d'un trouble mental en Estrie.
- Chez les jeunes (1 à 17 ans), la prévalence a doublé entre 2000-2001 et 2011-2012, passant de 5,2 % à 10,6 %. Cette hausse est présente au Québec, mais plus prononcée en Estrie. Depuis 2006-2007, la prévalence estrienne est supérieure à celle du Québec.
- Les prévalences estriennes de troubles mentaux chez les adultes (13,9 %) et chez les aînés (15,3 %) sont aussi supérieures à ce qui est observé à l'échelle provinciale, et ce, en particulier chez les femmes.
- Les troubles mentaux sont plus fréquents chez les femmes de 18 à 64 ans que chez les hommes de ce même groupe d'âge (16,8 % contre 11,1 %).
- En 2010-2011, la prévalence des troubles mentaux est de 12,4 % chez les jeunes du Haut-Saint-François, ce qui est plus élevé que dans les autres MRC de l'Estrie. La Ville de Sherbrooke se démarque des autres MRC par ses prévalences élevées chez les adultes (15,2 %) et chez les aînés (17,6 %).
- On observe en Estrie une prévalence supérieure au Québec pour les troubles suivants : trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles anxieux ou dépressifs, schizophrénie et troubles de la personnalité (type B).
- L'utilisation de services en santé mentale varie beaucoup sur le territoire estrien. Dans un même arrondissement, à environ 5 km de distance, la communauté du Centre-Ville a un taux d'utilisation de service en 1^{re} ligne 22 fois plus élevé que la communauté de Sainte-Catherine (respectivement 880 interventions pour 1 000 personnes contre 40 pour 1 000 sur 3 ans).
- Élément novateur en Estrie : nous avons utilisé une mesure complémentaire de bien-être et de fonctionnement psychologique et social : la santé mentale positive. La santé mentale minimale (moins bonne) affecte autant les hommes que les femmes.
- Le revenu est fortement associé à la santé mentale, les moins nantis ayant 3 fois plus de chance de d'avoir un trouble anxieux ou de l'humeur et 4 fois plus de chance d'avoir une santé mentale minimale que les mieux nantis.
- Les adultes les plus résilients ont 4 fois moins de chance d'avoir un trouble anxieux ou de l'humeur et 14 fois moins de chance d'avoir une santé mentale minimale que les adultes les moins résilients.
- Il existe des liens étroits entre la santé mentale, la santé physique et les comportements de santé. Le tabagisme et la consommation de drogue sont de deux à trois fois plus fréquents chez les élèves du secondaire qui ont un trouble anxieux, dépressif ou alimentaire que chez ceux qui n'en n'ont pas.

À la suite de ces constats et des actions en cours en Estrie, 7 défis sont proposés :



Dans les mois suivant la diffusion de ce rapport, une démarche sera mise en place avec les partenaires sectoriels et intersectoriels concernés par la santé mentale et le bien-être des Estriens pour développer un plan d'action régional. Ce plan d'action sera bâti à partir des priorités de chacun des neuf réseaux locaux de services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, et des enjeux régionaux. Nous espérons que la santé mentale et le bien-être constitueront une priorité rassembleuse pour tous.